

Édito



Jean-Pierre Moure,
président de la Communauté
d'agglomération de Montpellier,
conseiller général du canton de Pignan,
maire de Cournonsec.

Soucieuse de protéger et de préserver son patrimoine naturel exceptionnel et très attachée à la qualité de vie de ses concitoyens, Montpellier Agglomération accorde depuis de nombreuses années une importance majeure à la préservation de l'Environnement, notamment grâce à la collecte sélective et à la valorisation des déchets ménagers.

Mise en service de l'unité de méthanisation Amétyst, gestion des Points Propreté et des mobiliers de collecte en apport volontaire, exploitation du centre de tri Déméter pour la valorisation des déchets recyclables et de la plate-forme de compostage de Grammont... l'ensemble des actions menées par notre Communauté d'Agglomération s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.

Comme c'est une évidence que « *le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas* », la Communauté d'Agglomération de Montpellier a décidé de porter également ses efforts sur la notion de "prévention des déchets", une action qui permet de les limiter à la source et de diminuer ainsi de façon notable leur impact écologique et économique.

On le voit bien, chacun d'entre nous est acteur du changement dans ce domaine, à la fois en menant une réflexion préalable aux achats permettant de s'interroger sur ses besoins réels, de choisir des conditionnements adaptés et d'éviter le gaspillage alimentaire, mais aussi en étant attentif aux gestes quotidiens de tri des déchets que l'on produit. Cette brochure, qui se veut claire et pédagogique, récapitule les différents outils de tri mis à votre disposition par Montpellier Agglomération, soit directement à votre domicile, soit dans un environnement proche, comme dans le cas des colonnes à verre et à papier, des Points Propreté... et elle répond à toutes les questions pratiques que vous pouvez vous poser.

C'est en adoptant de nouvelles habitudes, en adaptant nos modes de consommation comme en améliorant nos actes de tri que nous pouvons agir de façon durable sur la préservation de notre environnement; la collaboration de l'ensemble des citoyens est un gage de réussite de ce qui est devenu un enjeu primordial.

Par avance, je vous remercie de vos efforts, qui contribueront à préserver la qualité de vie des générations futures.

Sommaire

- La prévention des déchets : pourquoi ? p. 4
- La prévention des déchets : comment ? p. 5 et 6
- En pratique p. 7
- Le tri des déchets p. 9
- Le tri des emballages ménagers p. 10 et 11
- Le tri des biodéchets p. 12 et 13
- Et les autres déchets ? p. 14 et 15
- Les équipements de proximité p. 17
- 20 Points Propreté à votre disposition p. 18 et 19
- Le compostage à domicile p. 20 et 21
- Et vous savez-vous trier ? p. 22 et 23

Imprimerie : Rotimpres-Gérone
ISSN : 0987-0709.

